



Commission C3I Asset Management Services du 20 Mai 2008.

Petit rappel des métiers du pôle : **gestion d'actifs, assurances, titres, immobilier et banque privée**

Point sur les résultats du 1^{er} trimestre 2008

Dans un contexte international difficile (crise financière, hausse des taux) l'activité reste croissante au cours du premier trimestre 2008. +0.8% alors que de nombreux concurrents annoncent des pertes. La crise du mois de mars a été plus brutale que celle d'août (subprime). Néanmoins, si la volumétrie boursière est faible, la collecte des capitaux reste de bonne qualité.

Le développement des métiers : priorité à la vente !

- Les métiers de l'immobilier ont bien performé en 2007 (une attitude très prudentielle est de mise pour 2008).
- Malgré les marchés financiers moins porteurs, BNPP Assurance a su maintenir en 2007 sa position de leader de la collecte en Unités de Compte.
- Dans les marchés émergents, la croissance économique s'accompagne d'un très fort développement du crédit au particulier, situation très favorable à l'activité assurance des emprunteurs (Cardif).
- Concernant d'éventuelles acquisitions à l'étranger, de nombreuses sont à l'étude et peu aboutiront...

Plan Eco 2010

153 millions d'économies doivent être effectuées avant 2010 dans le cadre de ce plan.

Ces économies concernent les locaux, les moyens informatiques, la mutualisation des outils, etc. Espérons que ces économies n'altèrent pas les conditions de travail de nos collègues du pôle AMS !

La stratégie de développement et ses trois axes :

- Compléter la présence géographique de BNPP pour les métiers du pôle,
- Racheter des « fabricants de produits » et réduire les cycles de conception afin d'améliorer le « *time to market* »,
- Acheter des plateformes de distribution ou nouer plus de partenariats.

Les restructurations au sein du groupe BNPP SA

Le responsable et la DRH du pôle AMS, nous affirment que les salariés "victimes" des restructurations, au sein notamment de BPLG, Cetelem, UCB, à expérience et qualification égales, seront prioritaires pour être reclassés dans ce pôle (il ne sera pas effectué de recrutement externe).

La cellule recrutement a des directives en la matière. Pour la CFDT, la dimension de notre entreprise doit permettre une solidarité de groupe entre les différentes sociétés. Que cela se concrétise ! En cas de difficultés, les élus CFDT sauront rappeler les engagements pris.

CFDT, des choix, des actes.